

# INFO MAIRIE ARANC

Pendant la durée de cette crise sanitaire et du confinement, le **CCAS** de la commune et les **responsables de la fruitière d'Aranc** ont passé un accord pour prendre en compte les besoins en courses alimentaires des habitants de la commune.

Cette disposition a pour but d'éviter les déplacements et freiner ainsi la propagation du virus.

Vous pouvez à partir du **LUNDI 30 MARS** :

- Passer vos commandes en pains, fromages, charcuterie, fruits et légumes, épicerie directement au **04.37.61.18.84**.
- Du lundi 8h00 à 13h00 et du mardi 8h00 à 13h00 pour une livraison à votre domicile le mercredi entre 15h00 et 17h00 par le personnel de la fruitière.
- Du jeudi 8h00 à 13h00 et vendredi 8h00 à 13h00 pour une livraison à votre domicile le samedi entre 14h et 16h par les bénévoles du CCAS.

**Les commandes seront réglées à la livraison uniquement par chèque bancaire.**

Pour répondre à vos interrogations, vous pouvez contacter la permanence de la mairie chaque matin du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 au 04.74.38.57.05.

**Toute l'équipe municipale se tient à vos côtés pour passer cette période difficile.**

Le Maire  
  
D.MATHIEU

La responsable du CCAS

  
N.VARIGNIER